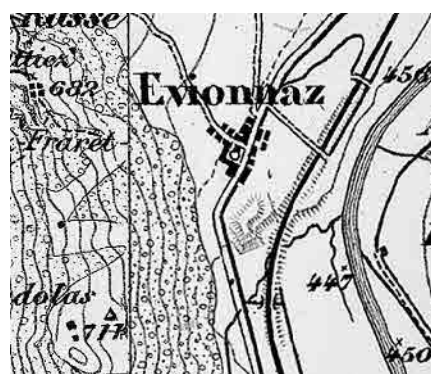


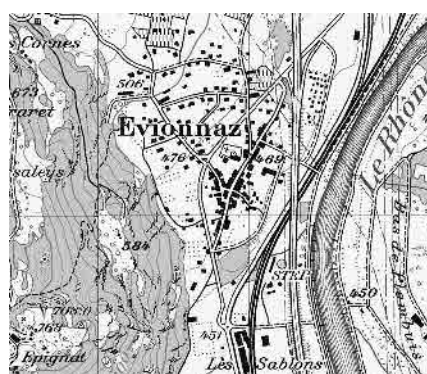


Photo aérienne Charles-André Meyer 1985, © SAT, Canton du Valais, Sion

Implanté sur la route du Valais, à la hauteur d'un resserrement ponctué par une butte, le site occupe un important cône alluvionnaire. Le développement des échanges, au 19^e siècle, lui conféra un caractère presque urbain, avant que l'auto-route ne détourne la circulation de transit.



Carte Siegfried 1880



Carte nationale 1992

Village

XX	Qualités de la situation
XX/	Qualités spatiales
XX	Qualités historico-architecturales

Evionnaz

Commune d'Evionnaz, district de Saint-Maurice, canton du Valais



1



2



3



4



5



6



Direction des prises de vue 1 : 8000
Photographies 1998 : 1-13



7



8



9



10



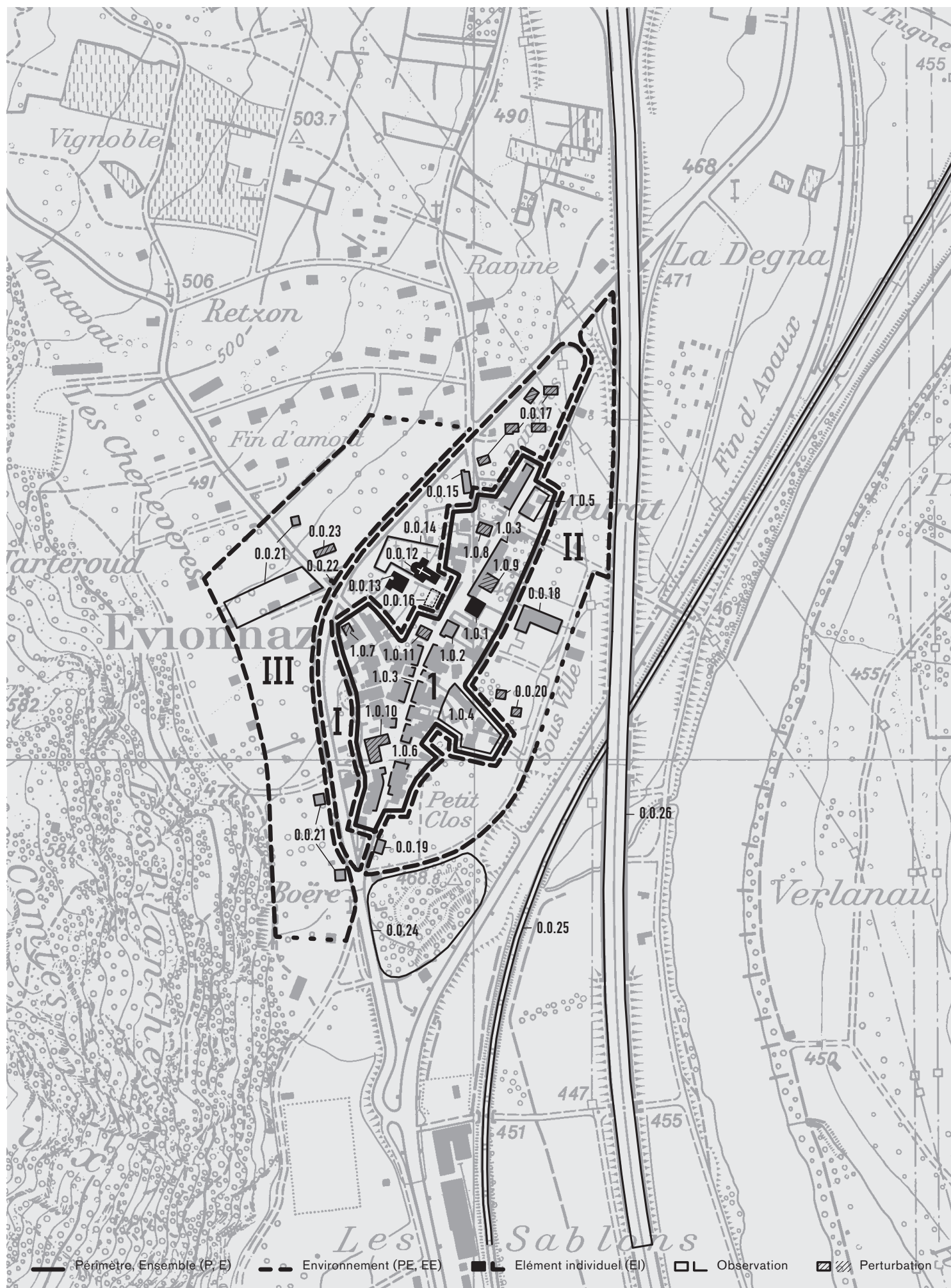
11



12



13 Eglise Saint-Bernard-de-Mont-Joux, 1840, et cure



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Agglomération historique à structure générale linéaire, regroupant toutes les constructions anciennes du site	AB	×	/	×	A			1–13
PE	I	Prés et jardins en légère pente situés entre l'agglomération et la route de contournement	ab			×	a			
PE	II	Prés et champs constituant le premier plan du site	ab			×	a			
PE	III	Terrains en amont de la route de contournement, aujourd'hui occupés par diverses constructions	ab			/	a			
EI	1.0.1	Ecole fin 19 ^e –début 20 ^e s., caractérisée par son traitement néo-classique				×	A			3
	1.0.2	Habitation présentant un aspect proche de celui de l'école, complétant le noyau central						o		2,5
	1.0.3	Tissu bordant étroitement l'ancienne route cantonale, au caractère urbain encore sensible						o		3–7
	1.0.4	Dépendances rappelant le caractère rural historique du site						o		8
	1.0.5	Transformations diverses marquant l'entrée nord de l'agglomération						o		
	1.0.6	Démolition d'une dépendance, vers 1980, ayant fait place à un parking						o		
	1.0.7	Transformation d'une ferme lui conférant l'aspect d'une maison individuelle						o		
	1.0.8	Habitation ancienne notamment percée d'ouvertures disproportionnées						o		
	1.0.9	Agrandissement important d'une habitation ancienne, unilatéralement au sud-est, en locatif						o		
	1.0.10	Immeuble locatif antérieur à 1977 portant une atteinte grave au site par son volume trop important et des matériaux inadéquats						o		
	1.0.11	Transformation d'une maison en locatif ; l'atteinte au site résulte avant tout de sa position centrale						o		
EI	0.0.12	Eglise paroissiale Saint-Bernard-de-Mont-Joux édiée en 1840				×	A			1,13
EI	0.0.13	Cure installée dans une vaste maison bourgeoise, sans doute 18 ^e s.				×	A			13
	0.0.14	Cimetière clos de murs prolongeant l'église						o		13
	0.0.15	Ferme, vers 1900, légèrement détachée du restant du tissu						o		
	0.0.16	Aménagement quasi urbain de la place du village, avec arrêt de bus-téléphone-toilettes en béton						o		
	0.0.17	Habitations individuelles menaçant l'entrée nord du site						o		
	0.0.18	Ecole, vers 1977, implantée sans grand respect de la silhouette au premier plan du site						o		
	0.0.19	Habitation individuelle déjà ancienne menaçant l'accès sud du site						o		
	0.0.20	Habitations individuelles, vers 1990 ; perturbation grave au premier plan de la silhouette principale						o		
	0.0.21	Habitations individuelles menaçant l'environnement libre au-delà de la route de contournement						o		
	0.0.22	Tilleul ponctuant le carrefour entre la route de contournement et l'une des voies de pénétration						o		
	0.0.23	Immeuble locatif, vers 1970, tranchant sur le caractère rural de l'environnement						o		
	0.0.24	Butte boisée protégeant le site au sud						o		
	0.0.25	Voies du chemin de fer évitant le site à l'est, en contrebas						o		
	0.0.26	Autoroute ouverte en 1988 ; courant en remblai, elle crée une barrière visuelle à l'est du site						o		

Evolution de l'agglomération

Histoire et étapes du développement

Selon la tradition, Evionnaz occuperait l'emplacement d'une agglomération mentionnée au 6^e siècle sous le nom de Juviana. L'étymologie du site dérive plus vraisemblablement du latin « aqua, aquionatium », devenu « eve » dans l'ancien français et témoignerait de l'existence de sources ayant permis l'implantation d'une localité à cet endroit. La pertinence de ce site pour une colonisation humaine paraît être essentiellement géographique. L'accès sud de l'agglomération est en effet marqué par un resserrement du fond de la vallée, entre le cours du Rhône, autrefois nettement plus étendu, et le versant escarpé. Il est en outre ponctué par une butte morainique (0.0.24) qui permet de contrôler la circulation de passage. La première mention du site remonte à 1263, avec la graphie Eviona. Rattaché durant tout le Moyen Age à la châtellenie de Saint-Maurice, le site passa tour à tour, durant la domination savoyarde, entre les mains des Noville, des Montheolo et des de Bex. Même après la conquête du Bas-Valais en 1475, le site continua à être rattaché à Saint-Maurice, ne devenant une commune indépendante qu'en 1822, dans le prolongement de la révolution bas-valaisanne de 1798. Une première chapelle fut fondée en 1636 en l'honneur de saint Bernard de Menthon, pour commémorer les inondations provoquées par le débordement du torrent de Saint-Barthélémy, dont l'agglomération occupe l'important cône de déjection. Désaffectée après la construction du sanctuaire actuel, la chapelle a été vendue à la société de laiterie, puis surélevée, et ne se distingue plus aujourd'hui des maisons environnantes que par la présence de contreforts et l'épaisseur de ses murs. En 1644, un grave incendie détruisit 32 maisons, soit la quasi totalité du village de l'époque. Après avoir obtenu l'autonomie communale en 1822, Evionnaz fut érigé en paroisse en 1847, peu après la construction, de 1840 à 1843, de l'actuelle église traitée dans le style néo-classique. Cette évolution découle sans doute de l'essor que connut le site au 19^e siècle. L'intensification de la circulation sur la route cantonale induisit en effet toutes sortes d'activités artisanales et commerciales qui contribuèrent à faire évoluer ce site à dominante rurale vers son image actuelle. Le tracé du

chemin de fer (0.0.25), inauguré en 1859, évita assez largement le site à l'est, la station étant implantée à mi-chemin d'Evionnaz et de Collonges. Ce choix découla sans doute de motivations politiques et entraîna la création d'une modeste zone artisanale et industrielle à environ 1 km au sud de l'agglomération.

Sur la première édition de la carte Siegfried de 1880, le site présente une structure voisine de celle d'aujourd'hui, même si l'agglomération proprement dite paraît nettement moins allongée et semble s'interrompre à la hauteur de l'église et de la maison de commune. Ces deux édifices sont venus se greffer au cours du 19^e siècle à l'extrémité nord de la structure linéaire ancienne, avant que celle-ci ne s'étende à son tour, mais de manière plus lâche. Après la Seconde Guerre mondiale, la route cantonale, du fait des nuisances qui en découlaient pour le site, a été détournée en contre-haut, au nord-ouest, induisant à son tour un nouveau développement sur sa frange (0.0.21, 0.0.23). Tout récemment, dans les années 1990, l'ouverture de l'autoroute (0.0.26), si elle a eu un effet bénéfique en réduisant la circulation de transit, a également entraîné la création d'un obstacle visuel au premier plan de la silhouette principale. Sur le plan démographique, le site n'a pratiquement pas connu d'évolution depuis la fin du 19^e siècle. En ce qui concerne l'activité agricole, qui employait encore près de 20% de la population en 1960, elle est aujourd'hui devenue résiduelle.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

L'agglomération historique (1) présente une structure générale linéaire suivant le tracé de l'ancienne route cantonale, orientée selon un axe nord-est/sud-ouest, de telle sorte que les pignons des rangées protègent des vents dominants. La voie historique s'incurve légèrement en traversant l'agglomération, ce qui lui confère une séquence perspective aux qualités spatiales affirmées. Alors que la partie nord alterne rangées contiguës et bâtiments isolés, le tissu devient plus dense après la place centrale et acquiert un caractère presque urbain. Trois voies partent de la grand'rue en arête de poisson, créant à chaque fois

un événement spatial marquant. Sur leur tracé, le tissu tend à être nettement plus rural, notamment en aval (1.0.4), contrairement aux habitations en maçonnerie qui bordent la grand'rue. Comptant pour la plupart trois niveaux, avec une répartition régulière des ouvertures, ces constructions présentent un aspect très sobre, presque austère. En l'absence quasi générale de toute corniche ou élément d'ornementation, seuls les encadrements en pierre dure soulignent une influence méridionale indéniable. L'absence presque totale de trottoirs, mais également d'espaces intermédiaires le long de la grand'rue, lui confère une grande densité sur le plan spatial et une forte identité.

Une étroite bande de prés et de jardins (I) sépare l'agglomération de la route cantonale de contournement. Elle revêt un rôle essentiel dans la sauvegarde du site, d'autant plus que la voie surplombe le tissu ancien. Son centre de gravité, occupé par l'église paroissiale (0.0.12), la cure (0.0.13) et un cimetière clos de murs (0.0.14), forme un noyau qui tangente la grand'rue et marque fortement son image, en association avec la maison de commune (1.0.1) qui lui fait face. Le premier plan de la silhouette principale, constitué de prés, forme aujourd'hui une poche qui bute sur le remblai de l'autoroute. Malgré l'implantation de la nouvelle école (0.0.18), dans les années 1980, et de deux habitations individuelles parasites dans les années 1990 (0.0.20), cet espace a conservé à ce jour un aspect très rural, d'autant plus que les jardins qui prolongent en partie les constructions bordant la grand'rue sont délimités par des murs de soutènement qui créent une frontière bien marquée. Au sud, une butte boisée (0.0.24) coupe la vue sur un noyau industriel qui s'est constitué autour de la station CFF. Les prés situés en amont de la déviation de la route cantonale (III), même s'ils sont aujourd'hui en partie urbanisés, revêtent toujours une certaine importance dans la sauvegarde de l'image du site, dans la mesure où l'espace-tampon (I) est par endroits réduit à une bande très étroite.

Recommandations

Voir également les objectifs généraux de la sauvegarde

Eviter à l'avenir des interventions immodestes du genre de celle réalisée sur la place centrale (0.0.16) ou la transformation en parking de vides de construction (1.0.6). Elles contredisent en effet la simplicité de l'image historique, caractérisée par une transition abrupte entre la grand'rue et les fronts continus des bâtiments, presque sans trottoir ni espace intermédiaire.

Alors que la circulation empruntant la route cantonale évite aujourd'hui presque totalement l'agglomération historique, ce qui représente un facteur de sauvegarde, il est d'autant plus regrettable que des immeubles locatifs (1.0.9 à 1.0.11), qui ne respectent guère la volumétrie du site ni la simplicité du traitement des maisons historiques, se soient insérés au cœur du tissu ancien.

Vu l'étroitesse de la bande de prés assurant la transition entre l'agglomération et la route de contournement, toute nouvelle construction, à l'image du groupe d'habitations individuelles créé dans les années 1980 (0.0.17), constitue une atteinte extrêmement grave à son image rurale et devrait être prohibée avec la plus grande sévérité.

Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

XX	Qualités de la situation
----	--------------------------

Occupant un important cône de déjection, le site présente des qualités de situation évidentes, avec une topographie animée et le maintien d'une couronne de terrains encore largement libres de constructions. L'autoroute du Valais en remblai, au premier plan de la silhouette principale, si elle constitue un obstacle visuel peu heureux, a par contre le mérite de bloquer toute extension dans cette direction.

XX/	Qualités spatiales
-----	--------------------

Par son tissu dense, d'une grande unité, cernant étroitement la grand'rue, le site présente des qualités spatiales plus qu'évidentes, qui culminent à la hauteur de la place centrale, ponctuée par la présence des divers bâtiments publics. Elles résultent de changements subtils dans la déclivité, l'alignement et la largeur de la grand'rue qui témoignent d'une évolution très organique.

XX	Qualités historico-architecturales
----	------------------------------------

Les qualités historiques et architecturales du site, qui représente un bon exemple du type du village-rue, sont évidentes et résultent de l'association d'un tissu au caractère quasi urbain se prolongeant sur l'arrière par des constructions rurales (fermes de type concentré et dépendances). Les différents bâtiments publics regroupés au centre, quoiqu'ils ne remontent guère au-delà du 19^e siècle, se caractérisent par une unité de style certaine, inscrite dans la mouvance néo-classique.

2^e version 03.1997/jpl

CD n° 233 260
Films n° 2513–2515 (1977) ;
8893, 8894 (1998)

Coordonnées de l'Index des localités
579.216/79.739

Mandant
Office fédéral de la culture (OFC)
Section du patrimoine culturel et des
monuments historiques

Mandataire
Bureau pour l'ISOS
Sibylle Heusser, arch. EPFZ
Limmatquai 24, 8001 Zurich

ISOS
Inventaire des sites construits à protéger
en Suisse